

REEE / Information-Accès au Bon d'études canadien :

Niveau de conférence

Préparation

1. **Identifier les familles** ayant des enfants admissibles au BEC - nés le 1^{er} janvier 2004 ou après, dont le revenu annuel familial est inférieur à 53,359 \$ - le seuil de revenu familial est plus élevé pour les familles ayant plus de trois enfants. Le revenu net est indexé annuellement. Chaque famille que nous servons sera admissible.
2. **Inscrivez le nom de la famille et les noms des enfants** sur une feuille de calcul Excel. N'utilisez que les dernières initiales. Cette feuille de calcul Excel servira au suivi du projet.
3. **Recrutez un ou deux champions du BEC** parmi vos membres. Le simple désir d'apporter aux enfants un espoir d'avenir est tout ce dont le membre a besoin ainsi qu'une compréhension des paramètres et des étapes nécessaires.
4. **Créez un tableau d'avancement de projet** que les champions tiendront à jour. Excel fonctionne bien ici et peut être enregistré avec une nouvelle date après chaque mise à jour du statut par famille.

Membres champions

1. Le facteur de réussite essentiel est d'encourager **un ou deux membres par conférence à se proposer pour diriger le projet.**
2. Idéalement, vous aurez un chef de file et un membre pour l'accompagner.
3. **Familiarisez-vous** avec le projet REEE/BEC en consultant la boîte à outils des champions sur <https://www.ssvp.ca/fr/semences-despoir-coffre-outils>
4. **Entrez en contact** avec les familles et **présentez** le concept du BEC.
5. **Remettez à la famille** la fiche d'information sur le Bon d'études canadien BEC – Ce que vous devez savoir pour faire fructifier les possibilités d'avenir de votre enfant
6. **Si vous cotisez** au REEE de chaque enfant en tant que don de la SSVP une fois que le compte est établi, fournissez un formulaire de demande de cotisation au REEE.
7. **Comprenez les obstacles** qui peuvent les empêcher d'avoir accès au compte et offrez votre aide pour les éliminer. Vous pouvez proposer de les rencontrer à la banque. Aidez-les de toutes les manières possibles.
8. **Encouragez les familles** à suivre le processus d'accès, mais comprenez que chaque famille est différente et peut avoir besoin d'un niveau d'aide différent. Un rappel téléphonique, un échange de suivi lors de la prochaine visite à domicile, s'avéreront utiles.
9. **Maintenez le document de suivi à jour** à chaque contact avec la famille. Partagez les progrès avec l'autre champion.

Familles

1. **Donnez les informations de base sur le BEC** : 2 000 \$ en fonds gratuits du gouvernement pour l'éducation postsecondaire de leur enfant, avant qu'il ait 15 ans. **Aucune cotisation parentale n'est nécessaire**. Le BEC est un actif exonéré et n'aura aucune incidence sur les prestations sociales qu'elles peuvent recevoir.
2. Elles devront **obtenir un NAS pour l'enfant**. Le Service d'enregistrement des nouveau-nés au Québec permet de faire en même temps une demande de NAS.
3. Elles devront prendre rendez-vous avec leur institution financière (où elles effectuent leurs opérations bancaires) et dire : « Je veux ouvrir un REEE sans frais et demander le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études ».
4. Une fois établi, le REEE **accumulera automatiquement les fonds** sur une base annuelle, tant que la famille demeure admissible à l'égard du revenu.
5. Bien qu'aucune cotisation ne soit requise pour la demande, **toute cotisation que la famille souhaite verser** fera l'objet d'une contrepartie pouvant atteindre 40 % (selon le niveau de revenu et si le REEE a été ouvert avant l'âge de 16 ans et que des cotisations antérieures ont été versées.), par le biais de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et de la Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire (des plafonds de subvention annuels et viagers sont en place).

Finalisation !

1. Confirmez les détails du REEE avec la famille et **célébrez !!**
2. Produisez un **certificat de félicitations encadré** pour chaque enfant.
3. Si la SSVP est en mesure de cotiser au REEE, demandez à la famille de remplir le formulaire de demande de cotisation au REEE, émettez un chèque au nom du signataire, en inscrivant le numéro de compte et le nom de l'enfant.
4. **Mettre à jour le tableau d'avancement** avec les derniers détails.

Pour toute question, communiquez avec Linda Alexander, coordonnateur.trice du projet Semences d'espoir, seedsofhope@ssvp.ca

REEE / Bon d'études canadien

Sensibilisation : communication

Ce projet de changement systémique a servi d'**outil de recrutement** efficace pour les conférences et attire des bénévoles qui sont intéressés et compétents dans le travail de type changement systémique.

Voici quelques suggestions de ce qui a bien fonctionné :

Rapport annuel – Rapport annuel – Présentation du projet – Tableau d'affichage

1. Mentionnez le REEE / Bon d'études canadien dans votre **discours annuel** à la congrégation.
2. Mentionnez le projet dans votre **rapport annuel** à la congrégation.
3. Inclure une présentation du projet pour le bulletin paroissial dans le cadre de votre stratégie de communication globale.
4. Placez des informations sur le projet sur le tableau d'affichage de l'église.

Voici un exemple de présentation du projet pour le bulletin :

Êtes-vous un éducateur à la retraite ou une personne passionnée par l'éducation ?
Cherchez-vous à faire une différence dans la vie d'un enfant ?
Saviez-vous que la simple existence d'une épargne-études augmente considérablement la probabilité qu'un enfant poursuive des études postsecondaires ?

Le Bon d'études canadien offre jusqu'à 2 000 \$ en fonds gratuits pour l'éducation des enfants de familles admissibles (revenu annuel net familial inférieur à 53,359 \$), nés après le 1^{er} janvier 2004, *mais seulement 1 enfant sur 3 qui est admissible au Bon d'études canadien l'a reçu.*

Si vous êtes en mesure de donner chaque mois quelques heures de votre temps, pour donner à un enfant l'ESPOIR d'un meilleur avenir éducationnel, contactez votre président local de la SSVP pour plus d'informations sur la façon dont vous pouvez aider le programme REEE et Bon d'études canadien.